

## ARTICLES PROHIBÉS EN CABINE

Les catégories des articles suivants ne seront pas autorisés en cabine :

### A) ARMES A FEU ET AUTRES OBJETS CAPABLES DE LIBÉRER UN PROJECTILE

Tout objet capable ou apparemment capable de libérer un projectile ou d'occasionner des blessures

### B) ARTICLES NEUTRALISANTS OU INCAPACITANTS

Tout objet capable de rendre immobile ou incapacitant

### C) OBJETS POINTUS OU INSTRUMENTS TRANCHANTS

Les articles pointus ou équipés d'une lame capables d'occasionner des blessures

### D) OUTILS DE METIER

Outils capables ou apparemment capables d'occasionner des blessures ou représentant un risque pour la sécurité de l'aéronef

### E) INSTRUMENTS CONTONDANTS

Tout instrument contondant capable d'occasionner des blessures en infligeant des coups

### F) SUBSTANCES OU PRODUITS EXPLOSIFS OU INCENDIAIRES

Toute substance ou produit explosif ou incendiaire capables d'occasionner des blessures ou représentant un risque pour la sécurité de l'aéronef

### G) LIQUIDES, AEROSOLS ET GELS (LAGs)

Les liquides, aérosols et gels ne sont pas autorisés en cabine sauf s'ils sont contenus dans des récipients de capacité inférieure à 100 millilitres (ou équivalente). Les contenants et devront être placés dans un seul sac (par passager) transparent, refermable et d'une capacité maximale d'un litre (ou équivalent). Le contenu du sac doit être rangé convenablement et le sac complètement fermé. Des dérogations s'appliquent pour les LAGs devant être utilisés au cours du voyage et nécessaires pour raisons médicales ou répondant à un besoin diététique spécial, notamment les aliments pour bébé.

Pour plus d'informations sur les LAGs, cliquez [ici](#)

## ARTICLES PROHIBÉS DANS LES BAGAGES DE SOUTE

Cliquez [ici](#) pour plus de renseignements

**Note : La réglementation locale de certains pays peut être plus restrictives.**